



Le **D**irecteur Général

Paris, le 12 septembre 2008

Note à l'attention de MM les Secrétaires Généraux
des organisations syndicales

Le 29 juillet dernier, je vous conviais à une réunion le 16 septembre prochain afin de présenter les conséquences de l'application cohérente du contrat Etat-ONF et des récentes décisions prises par le Comité de modernisation des politiques publiques du 11 juin dernier.

Je ne dispose pas à l'heure actuelle de la part des Ministères de tutelle de certaines informations importantes permettant de formaliser le plan d'action prévu et ne suis donc pas en mesure de tenir utilement cette réunion avant le Conseil d'Administration.

Je suis donc amené à en reporter la date au vendredi 26 septembre et vous propose de nous réunir ce jour là à 10 heures.

Pierre-Olivier DREGE